



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

Envoyé en préfecture le 13/02/2020  
Reçu en préfecture le 13/02/2020  
Affiché le   
ID : 060-216004341-20200208-DELIB01\_20-AI

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS

DU

### CONSEIL MUNICIPAL

DU

**06 FEVRIER 2020**

**Objet :** Suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 10 février 2020.

L'an deux mil vingt,  
le six février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Anne-Claire DELAFONTAINE, Maire,

Etaient présents : Monsieur BOURGEOIS, Mesdames FERRER-LECLAIRE, AFFDAL-PUTFIN et FORTANÉ, Adjoints.

Madame SEGUIN, Messieurs TIAR et FOREST, Mesdames DEFFAUX et DEBILLOT, Messieurs JOSSELIN, DUCHEMIN (arrivé à 19h18) et VAN PRAËT, Madame SENECHAL, Monsieur FOUQUIER, Madame FLAMME, Messieurs BOITEZ et HADZAMANN et Madame C. SOENEN.

Etaient absents :

Monsieur LTEIF absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur JOSSELIN.  
Monsieur WALLYN, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur FOREST.  
Madame F. SOENEN., absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur TIAR.  
Monsieur GREMY absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur BOURGEOIS.  
Madame DELAPALCE., absente excusée ayant donné pouvoir à Madame SEGUIN.

Mesdames MASCRÉ, LE CHATON et COURBON, absentes.  
Messieurs DUCHEMIN, TALARCZAK et PICARD, absents.

Monsieur JOSSELIN est élu secrétaire de séance.

**Suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 10 février 2020.**



## Le Conseil,

Envoyé en préfecture le 13/02/2020

Reçu en préfecture le 13/02/2020

Affiché le

**SLO**

ID : 060-216004341-20200208-DELIB01\_20-AI

Considérant qu'un agent, employé en qualité d'Adjoint Technique à temps complet, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi précité,

Le rapport de Madame DELAFONTAINE entendu,

## Délibère

**Article 1** : Décide de supprimer un poste d'Adjoint Technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 10 février 2020.

**Article 2** : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontois, à Monsieur le Directeur Général des Services, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Mouy pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Nombre de votants : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

**Adopté à l'unanimité**

Date de convocation : 28/01/2020

Date de l'affichage : 08/02/2020

N° : 01/2020

Le Maire  
  
Anne-Claire DELAFONTAINE

**Suppression d'un poste d'Adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 10 février 2020.**

